



**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
Travail - Justice - Solidarité

**MINISTERE DU BUDGET**

**PROJET DE LOI DE FINANCES 2025**

**COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DU  
BUDGET**

**AU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

**Facinet SYLLA**

**Décembre 2025**

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,**

**Mesdames et Messieurs les représentants du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD),**

**Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,**

**Honorables Conseillers Nationaux,**

**Monsieur le Ministre Conseiller à la Présidence de la République,  
Chargé des Relations avec les Institutions Républicaines,**

**Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**

**Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Institutions Internationales accréditées en Guinée,**

**Madame la Gouverneure de la Ville de Conakry,**

**Madame la Présidente et Messieurs les Présidents des délégations spéciales des communes de Conakry,**

**Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres de l'Administration Publique,**

**Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'administration parlementaire,**

**Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé et de la société civile,**

**Mesdames et Messieurs de la presse ,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués invités,**

C'est pour moi un immense honneur de me tenir à nouveau devant votre Auguste Assemblée pour présenter, au nom du Gouvernement, les grandes lignes du **Projet de Loi de Finances (PLF) 2025**, tel qu'adopté en Conseil des Ministres.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma compassion et mes sincères condoléances aux familles endeuillées par la tragédie survenue lors de la finale du tournoi sportif organisé à Nzérékoré. Mes pensées accompagnent également les blessés, à qui nous adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Par ailleurs, je voudrais rendre grâce au **Tout-Puissant Allah** pour les innombrables faveurs qu'il continue d'accorder à notre pays, en dépit des épreuves douloureuses traversées.

Je tiens également à renouveler mes sincères remerciements à **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Mamadi DOUMBOUYA**, ainsi qu'à **Monsieur Amadou Oury BAH, Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant la responsabilité de diriger le Ministère du Budget.

Je ne saurais également passer sous silence ma profonde gratitude envers mes collaborateurs, dont le dévouement et les sacrifices constants au service de notre chère patrie méritent une reconnaissance particulière.

En outre, je saisis cette occasion pour adresser nos chaleureuses félicitations aux Conseillers Nationaux, et tout particulièrement à vous **Monsieur le Président du CNT, Honorable Dansa Kourouma**, pour les efforts remarquables consacrés à la rédaction et à la vulgarisation de l'avant-projet de la nouvelle Constitution. Votre engagement constant et votre collaboration constructive dans le cadre de nos discussions sur les questions essentielles à la vie de notre nation sont à saluer et à encourager et constituent une source d'inspiration pour nous.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

L'élaboration du Projet de Loi de Finances pour l'année 2025, s'inscrit dans la continuité de la dynamique de refondation impulsée par **Son Excellence, Monsieur Président de la République**, et dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Gouvernement dirigé par **Monsieur le Premier Ministre**. Ce projet s'appuie sur les avancées significatives réalisées depuis le début de la transition et intègre des innovations destinées à renforcer la gouvernance financière, afin de répondre de manière efficace aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Comme vous le savez, l'approbation du **Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle (DPBP) 2025-2027**, lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en août dernier, a permis de définir les contours du Projet de Loi de Finances pour 2025. C'est dans cette perspective, que **Monsieur le Premier Ministre** a formulé les orientations budgétaires et fixé les priorités gouvernementales pour l'année à venir.

Ces directives ont constitué le fil conducteur de nos travaux et les différents arbitrages dans un esprit de transparence, d'inclusivité et de concertation, tout en veillant au respect des règles et procédures établies en la matière.

Par ailleurs, l'année 2025 marque la formalisation du Programme Simandou 2040, qui constituera notre stratégie de développement pour les années à venir et qui prend le relais du PRI dont il intègre les acquis et les défis. Ce programme de développement socio-économique durable qui fera l'objet d'une présentation à votre auguste Assemblée très prochainement s'articule autour de cinq (5) piliers stratégiques :

1. L'Agriculture, l'Industrie Alimentaire et le Commerce ;
2. L'Éducation et la Culture ;
3. Les Infrastructures, les Transports et les Technologies ;
4. L'Économie, la Finance et l'Assurance ;
5. La Santé et le Bien-être.

Cohérent dans ses articulations, Simandou 2040 reflète notre ambition collective de bâtir une Guinée prospère offrant de véritables opportunités à nos populations.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Ce projet de Loi de Finances est élaboré dans **un contexte international** marqué par une stabilité relative de la croissance économique mondiale et une baisse progressive de l'inflation.

Toutefois, cet environnement international reste soumis à des incertitudes importantes, en raison notamment des tensions géopolitiques, de l'intensification des conflits, de la volatilité accrue des marchés financiers et de l'expansion des politiques protectionnistes.

**Sur le plan national**, il est impératif de poursuivre les efforts d'atténuation des effets de l'incendie du dépôt des hydrocarbures de Kaloum, tout en renforçant la structuration de notre économie pour tirer pleinement profit des retombées positives attendues du gigantesque projet minier de Simandou. De même, le déploiement de politiques socio-économiques a même de protéger les plus vulnérables de nos concitoyens devrait poursuivi. Après tout, le social n'est-il pas l'axe 1 de la refondation ?

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

En matière de politique budgétaire, l'accent sera mis sur la mobilisation et la sécurisation des ressources intérieures, à travers notamment la poursuite de la digitalisation des procédures fiscales et douaniers, l'intensification des

contrôles pour le recouvrement des arrières fiscaux et la promotion du civisme fiscal. L'élargissement de l'assiette fiscale, l'équipement des services de douanes en dispositif de pesage et de contrôle des quantités des produits miniers à l'exportation et la mise en œuvre progressive de nouveaux modules du Système d'Administration Fiscale de Guinée (SAFIG 2) sont également inscrits parmi les priorités pour l'année budgétaire 2025.

Concernant les recettes issues de la vente de la bauxite, une attention particulière sera accordée à l'application rigoureuse du prix de référence et du prix de transfert afin d'amener les sociétés évoluant dans le sous-secteur de la bauxite de pratiquer des prix de pleine concurrence dans leurs transactions avec les autres entités liées. Parallèlement, il est essentiel de continuer à promouvoir l'amélioration du climat des affaires en veillant sur l'impôt fiscal et au respect des exigences relatives au contenu local.

En ce qui concerne les dépenses publiques, l'objectif est d'assurer une gestion plus efficace et responsable des ressources de l'État, en conciliant le financement des services publics et la maîtrise de l'endettement. Cela requiert une meilleure qualification des dépenses, en orientant les investissements vers des projets à forte valeur ajoutée économique et sociale ainsi que la relance des activités à l'intérieur du pays par une dotation consistante en ressources budgétaires.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Les prévisions budgétaires pour 2025 reposent sur les principales hypothèses du cadrage macroéconomique de novembre 2024, ci-après :

- un taux de croissance du PIB de 7,0% ;
- un taux d'inflation moyen annuel de 6,0% ;
- un taux de change de 8 489 GNF pour 1 USD.

Sur cette base, les agrégats budgétaires pour 2025 qui en découlent se présentent comme suit :

- Recettes totales : 34 473,4 Mds GNF ;
- Recettes propres : 33 037,6 Mds GNF, soit 96% des recettes totales ;
- Dépenses totales : 41 897,8 Mds GNF ;
- Déficit budgétaire : 7 424,4 Mds GNF, soit 2,8% du PIB.

Les recettes budgétaires prévues en 2025 augmentent de 12,1% par rapport à la Loi de Finances Rectificative 2024, et proviennent principalement des recettes fiscales, qui représentent près de 90% des projections annuelles. Les

recettes minières constituent environ 20% des recettes fiscales et la pression fiscale est estimée à 12% pour l'exercice 2025.

Les dépenses budgétaires augmentent de 8,4% par rapport à 2024, et se décomposent en dépenses courantes pour 62,3% et en dépenses d'investissement pour 37,7%. Les dépenses budgétaires sont financées à 83,1% par les ressources propres.

En outre, les dépenses obligatoires de ce projet de budget s'élèvent à 24 093,2 Mds GNF, soit 71% des recettes liquides prévues en 2025. Elles comprennent notamment :

- Les salaires civils et militaires : 10 035,4 Mds ;
- La subvention au prix de l'électricité : 3 000 Mds ;
- Les pensions civiles et militaires : 2 218,2 Mds ;
- Les intérêts de la dette : 2 156,0 Mds ;
- Le fonctionnement des forces de défense et de sécurité : 1 265,1 Mds ;
- Les ressources des budgets d'affectation spéciale (BAS) : 1 194,65 Mds ;
- Les achats de médicaments, de vaccins et d'engrais : 472,8 Mds ;
- Le fonctionnement des hôpitaux : 358,5 Mds ;
- Les bourses des étudiants en Guinée et à l'Étranger : 266,4 Mds ;
- Le fonctionnement des ambassades : 211,1 Mds ;
- Le fonctionnement des Institutions Républicaines : 200,6 Mds.

Ces dépenses obligatoires représentent des engagements inéluctables de l'État pour assurer la continuité des services publics et soutenir les ménages. La part importante de ces dépenses obligatoires limite les marges de manœuvre budgétaires, réduisant ainsi la capacité de l'État à financer d'autres secteurs prioritaires.

En gouvernement responsable et soucieux des risques d'endettement non maîtrisé, nous avons estimé que le déficit budgétaire résultant de ces prévisions devrait être contenu en deçà de 3% du PIB. Ceci nous n'a conduit à un déficit prévisionnel total de 2,8%, entièrement couvert par des ressources de financement clairement identifiées.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Voici présentées à votre Auguste assemblée, les grandes lignes du Projet de Loi de Finances 2025, qui illustre l'engagement ferme du Gouvernement à

renforcer la gouvernance financière tout en répondant aux priorités stratégiques de notre nation.

Ce budget, élaboré en adhérence avec le cadre ambitieux du Programme Simandou 2040, met l'accent sur les piliers essentiels tels que l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, la santé et la finance, dans le but de favoriser une transformation structurelle et durable de notre économie.

Cette présentation sur les agrégats budgétaires sera complétée par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances pour le volet investissement et la stratégie d'endettement, le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale sur les hypothèses du cadrage macroéconomique et le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée pour la politique monétaire et de change.

C'est dans cette optique que nous sollicitons votre soutien et votre adhésion pour son adoption. Le gouvernement entier reste à votre disposition pour toute clarification ou échange complémentaire.

**Je vous remercie pour votre attention**

**Que Dieu Bénisse la Guinée et Chaque Guinéen**